

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2025-222

## ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,  
Vu la demande de la société VTPS, VANSTRAZEELE Samuel, rue des Pierrettes 62240 MENNEVILLE  
et afin de garantir le bon déroulement des travaux de changement de la chambre située face 1, rue  
d'Herzeele (boulangerie ACKTE) à Wormhout,

### ARRETE:

**ARTICLE 1 :** La circulation sera restreinte au droit des travaux face au 1, rue d'Herzeele à Wormhout, et ce, **à partir du 5 septembre 2025 et pour la durée des travaux estimée à 30 jours.**

**ATTENTION, les dimanches 21 et 28 septembre 2025 (manifestations locales) aucun matériel ne devra être sur place.**

**ARTICLE 2 :** Une signalisation sera mise en place par l'entreprise VTPS et notamment la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée. Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation par VTPS et prendront fin lors de leurs retraits.

**ARTICLE 3 :** La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié puis transmis à :  
L'entreprise VTPS

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT,  
Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,  
Monsieur le Lieutenant Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,  
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,  
Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,  
Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,  
Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,  
MM. les Présidents des Syndicats de Transports,  
MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ,  
Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 28 août 2025

Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 28/08/2025  
Le Maire,  
David CALCOEN

